



Sophie Bezanger

Email : bezanso@hotmail.com

Tél : 06 98 30 10 79

Agence :

gironde@sudouest.com

PREMIUM



Sur Web, Tablette et Mobile

- > Le journal et ses suppléments
- > L'accès aux articles abonnés
- > L'Édition du soir
- > Le club Abonnés
- > Les Formats Longs

MON ESPACE PREMIUM

LES PLUS

+LUS +COMMENTÉS

- 0 **Mérignac (33): un enfant retrouvé mort, sa mère inconsciente à ses côtés**
- 13 **En images : Joséphine Baker, la première icône noire**
- 52 **Pourquoi Hélène Rollès, l'ex vedette de "Hélène et les garçons", va dîner à l'Élysée avec Xi Jinping**
- 0 **Un violeur en série arrêté à Nantes après sept ans d'enquête**
- 40 **SNCF : les salariés d'Arjowiggins bloquent les voies, le trafic perturbé entre Paris et Bordeaux**

▲ Réunion préparatoire avec des retraités potentiellement intéressés par l'habitat des possibles.
©PHOTO SOPHIE BEZANGER

PREMIUM Le conseil municipal de Castillon-la-Bataille a eu lieu lundi dernier, à la mairie. C'est Jean-Claude Ducouso, le premier adjoint, qui a présidé la séance.

Une décision a été prise concernant la mutualisation avec les services de la Communauté de communes Castillon-Pujols pour la gestion de la médecine préventive des agents municipaux. Il a été convenu de conventionner avec le centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Gironde, pour permettre des économies.

Habitat partagé des seniors

« Cinq mois de phase plus active de faisabilité du projet d'habitats des possibles qui a pour vocation de proposer à des habitants castillonnais et de la périphérie d'habiter dans un lieu convivial proche des services et permettant aux personnes âgées de sortir d'une forme d'isolement en milieu rural », a précisé le premier adjoint. Le but du projet est aussi d'éviter de partir trop vite dans une maison de retraite médicalisée.

En partenariat avec l'association Habitats des possibles, la municipalité annonce une participation satisfaisante d'habitants dans la partie préparatoire. « Une ou plusieurs opportunités immobilières sont en études à ce jour. »

Des subventions

Coté subvention, il a été décidé de soutenir le Tennis Club de Castillon-Saint-Magne pour l'entretien du court en terre battue (2 000 euros alloués pour des travaux en 2019). L'association des commerçants Plein Centre recevra 200 euros de son côté, pour les animations de fêtes de fin d'année.

Une aide de 300 euros, à l'initiative de Petites villes de France, a été votée dans le cadre de la création d'un fonds commun d'aide aux sinistrés de l'Aude. Enfin, 300 euros seront versés à la fondation Bergonié pour la recherche contre le cancer du sein.

Ces délibérations ont été votées à l'unanimité par le Conseil.

À LIRE AUSSI